



COMPTE RENDU SYNDICAL DE LA REUNION DU 03/02/2016 AVEC LE DELEGUE REGIONAL

Présents :

SNTRS-CGT : Jacques MILLET (Sec. Regional), Michel LION

Administration DR19 : Vincent GOUJON (DR), Cyril AUBERT-GEOFFROY (RRH).

La réunion s'est tenue à Caen, siège de la délégation Normandie du CNRS.

Début de la réunion à 15h30

Nous avons abordé les sujets suivants :

ASTREINTES :

Nous avons rappelé au délégué la note du DGDR du 17 novembre 2015 sur l'amélioration de l'application de la circulaire n°CIR030001DRH du 13 février 2003 relative à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes. Nous avons demandé le nombre d'agents par laboratoires de la délégation faisant des astreintes et le budget 2015 consacré par la délégation au paiement des astreintes et sujétions. Pour rappel les budgets 2011 – 2014 fourni aux OS nationales :

2011 : 200 844 €

2012 : 180 360 €

2013 : 184 761 €

2014 : 234 809 €

Le RRH a rappelé la procédure, en janvier, remontée des laboratoires, du budget prévisionnel pour le paiement des astreintes et sujétions. Arbitrage des instituts et de la délégation. Mi-février notification du budget aux laboratoires et versement de 65 % du budget. En milieu d'année nouvel arbitrage et versement du solde. En janvier paiement du reste des astreintes de l'année N-1.

Au cours de la discussion, le délégué nous a avoué ne pas connaître la note du DGDR et a montré quelques réticences à nous communiquer le budget global de la délégation consacré au paiement des astreintes et sujétions.

Aucune information sur le dispositif de remplacement.

CAMPAGNE D'AVANCEMENT 2015, BILAN DELEGATION :

Nous avons présenté au délégué notre bilan de la campagne 2015. Aucune remarque de sa part sur ce bilan.

Le délégué nous dit que la délégation avait de l'avance sur les autres délégations pour la qualité des dossiers d'avancement. Les autres délégations ont monté leur niveau d'où une concurrence plus forte. Le délégué fait part de son ressenti concernant le fonctionnement des commissions d'interclassement régional par BAP. Il a présidé toutes les commissions sauf la BAP J. Il indique que les DU sont très impliqués dans ces commissions et font un travail collectif pour le bien des agents. Ils font preuve de loyauté entre eux.

Concernant les effectifs de titulaires en baisse régulière depuis 2011, le délégué nous annonce qu'il a obtenu une augmentation des effectifs pour sa délégation (+ 5,5 ETPT) pour 2017.

ENQUETE MOBILITE SUR LE SITE DE CAEN :

Cette enquête est pilotée par Mme Tofoni et Loic Revert. Elle s'inscrit dans la politique de développement durable mise en place par la délégation (Plan vert). Nous faisons part du manque d'information sur les objectifs de cette enquête, notamment via CNRS-Hebdo.

HEURES DE DECHARGE POUR L'ACTIVITE SYNDICALE DE LA REGION NORMANDIE :

La délégation n'a rien reçu de la DRH sur les attributions d'heures de décharges dites ASA (autorisations spéciales d'absence). Le RRH va prendre contact avec la DRH et reviendra vers nous. Le délégué rappelle que le système doit fonctionner sur la confiance réciproque. Il nous invite à avertir nos supérieurs hiérarchiques quand nous nous absentons pour activité syndicale. Il est prévu à terme qu'Agate soit utilisé pour demander une ASA, mais cela a pris du retard.

COMUE NORMANDIE UNIVERSITE :

La convention quinquennale de site entre les membres de la COMUE et le CNRS se termine en 2016. La prochaine convention est en cours de rédaction. Le CNRS discute avec les partenaires. Les objectifs scientifiques mettront en avant les grandes thématiques régionales (Physique nucléaire, physique des matériaux, le numérique. .). Des fusions de laboratoires pourraient avoir lieu et des thématiques non retenues. Nous avons demandé à être tenu informé de l'avancement du dossier, par ex lors de l'information au CRHSCT sur la partie « santé et sécurité au travail » de la convention. Bien qu'ayant quitté la direction de l'IN2P3, J. Martino conserve sa fonction de référent pour la DR19. Il est associé à la rédaction de la future convention. La COMUE va déposer un dossier pour le prochain programme Investissements d'Avenir (PIA 2) dans le cadre de l'appel à projets IDEX/I-SITE.

AGENTS EN DIFFICULTE :

Les quelques agents en difficultés sont suivis par la cellule médico-sociale de la délégation comprenant le RRH, l'assistante sociale et le médecin de prévention. Selon le délégué et le RRH, tout est fait pour trouver une solution dans l'intérêt des agents mais cela prend beaucoup de temps.

AGENDA SOCIAL (DATE DE REUNION DES COMMISSIONS REGIONALES) :

Les dates des réunions pour le 1er semestre de la CORAS et de la CRFP vont nous être communiquées rapidement. Il reste une incertitude sur la date du CRHSCT. Le RRH doit voir les disponibilités de l'IRPS de la délégation Bretagne qui assure l'intérim d'Aurélien Tatuam-Chatué, actuellement en congés de maternité. Cette réunion serait programmée en avril.

Concernant les futures réunions régulières RRH/OS, le délégué accepte la participation de deux personnes par OS.

Fin de la réunion 16H50.